

Service
Formation
(SFOR)

**LIVRET
D'ACCUEIL**

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



**BIENVENUE
AU SDIS 64**

**Groupement des ressources humaines
et de la formation (GRHF)**

Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques
33, avenue du Général Leclerc BP 1622 - 64016 PAU Cedex



SDIS 64
Sapeurs-Pompiers
Pyrénées-Atlantiques

Table des matières

Introduction	1
1 LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
1.1 Présentation générale du site	2
a) Modalités d'accès au site	2
b) Vue d'ensemble	2
1.2 Le service formation	3
a) Vue d'ensemble	3
b) L'organigramme	3
c) Le pôle mise en œuvre des formations de tronc commun, jeunesse et FMPA*	4
d) Le pôle administration, logistique et formation des PATS*	4
e) Le pôle mise en œuvre des formations de spécialités, FMPA et des formateurs	4
f) Les moyens logistiques mis à disposition au CDF*	6
2 LES PLATEAUX TECHNIQUES	
2.1 Présentation générale du Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI*	7
a) Modalités d'accès au site	7
b) Vue d'ensemble	7
2.1.1 Présentation des ateliers du plateau technique	9
a) Le caisson flash-over*	9
b) La tour de manœuvre « plateforme ULMA »	9
c) Les wagons TMD* - SNCF	9
d) Le parcours CEPARI*	9
e) La maison pédagogique	9
f) Les moyens logistiques mis à disposition	9
2.1.2 Les règles de sécurité appliquées avant, pendant et après l'action de formation	9
2.2 Présentation générale du futur Centre de Formation de Morlaàs - Z.I Berlanne (en projet)	10
a) Modalités d'accès au site	10
b) Vue d'ensemble	10
2.2.1 Présentation des ateliers du plateau technique	10
a) La toiture pédagogique	10
b) L'aire de désincarcération	10
2.2.2 Les règles de sécurité	10
a) Préalablement à l'accès au site	10
b) Durant l'action de formation	10
c) Avant de quitter le site	10
3 LES C.I.S DE GROUPEMENTS EN APPUI DES ACTIONS DE FORMATION	
3.1 LE GROUPEMENT OUEST	11
3.1.1 Le Centre d'Incendie et de Secours de URT	11
a) Modalités d'accès au site	11
b) Vue d'ensemble	11
c) Moyens logistiques mis à disposition	11
3.1.2 Le Centre d'Incendie et de Secours de CAMBO LES BAINS	11
a) Modalités d'accès au site	11
b) Vue d'ensemble	11
c) Moyens logistiques mis à disposition	11
3.1.3 Le Centre d'Incendie et de Secours d'HENDAYE	12
a) Modalités d'accès au site	12
b) Vue d'ensemble	12
c) Moyens logistiques mis à disposition	12
3.2 LE GROUPEMENT SUD	12
3.2.1 Le Centre d'Incendie et de Secours d'OLORON SAINTE-MARIE	12
a) Modalités d'accès au site	12
b) Vue d'ensemble	12
c) Moyens logistiques mis à disposition	12

3.3 LE GROUPEMENT EST	13
3.3.1 Le Centre de Secours Principal de PAU	13
a) Modalités d'accès au site	13
b) Vue d'ensemble	13
c) Moyens logistiques mis à disposition	13
3.3.2 Le Centre d'Incendie et de Secours d'ORTHEZ	13
a) Modalités d'accès au site	13
b) Vue d'ensemble	13
c) Moyens logistiques mis à disposition	13
3.3.3 Le Centre d'Incendie et de Secours de NAVAILLES-ANGOS	14
a) Modalités d'accès au site	14
b) Vue d'ensemble	14
c) Moyens logistiques mis à disposition	14
3.3.4 Le Centre d'Incendie et de Secours de MOURENX-ARTIX	14
a) Modalités d'accès au site	14
b) Vue d'ensemble	14
c) Moyens logistiques mis à disposition	14
3.3.5 Le Centre d'Incendie et de Secours du PAYS DE NAY	15
a) Modalités d'accès au site	15
b) Vue d'ensemble	15
c) Moyens logistiques mis à disposition	15
3.3.6 Le Centre d'Incendie et de Secours de GAN	15
a) Modalités d'accès au site	15
b) Vue d'ensemble	15
c) Moyens logistiques mis à disposition	15
4 TABLE DES ILLUSTRATIONS	

Lexique

D.D.S.I.S : Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

F.M.P.A : Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

Référent de Spécialité Départemental : remplace le terme « Conseiller Technique Départemental » abrogé en 2022.

C.D.F : Centre De Formation

C.S.P : Centre de Secours Principal

C.I.S : Centre d'Incendie et de Secours

P.A.T.S : Personnel Administratif Technique Spécialisé

C.T : Conseiller Technique

C.T.D : Conseiller Technique Départemental

SOBEGI : SOCIÉTÉ BEARNAISE de Gestion Industrielle

FLASH-OVER (F.O) : Phénomène thermique se produisant lors d'un incendie

T.M.D : Transport de Matière Dangereuse

CEPARI : Centre d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant

D.D.S.I.S : Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

S.U.A.P : Secours d'Urgence Aux Personnes

S.R : Secours Routiers

P.P.B.E : Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement

INC : INCendie

A.R.I.C.O : Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert

C.E.S.S : Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI

L.S.P.C.C : Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes

SDST : Sous-Direction Santé

GDIR : Groupement études et administration DIRection

SCOM : Service COMmunication

Lexique (suite)

GDSI : Groupement Des Systèmes d'Information

GRHF : Groupement Ressources Humaines et Formation

SPDV : Service Prospective et Développement du Volontariat

GDAF : Groupement Des Affaires Financières

SFOR : Service FORMation

UDSP 64 : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Atlantiques

GTEC : Groupement TECHnique

MPM : Milieu Périlleux Montagne

GGDR : Groupement Gestion Des Risques

GOPS : Groupement des services OPérationnels

CTA / CODIS : Centre de Traitement de l'Alerte / Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

Introduction

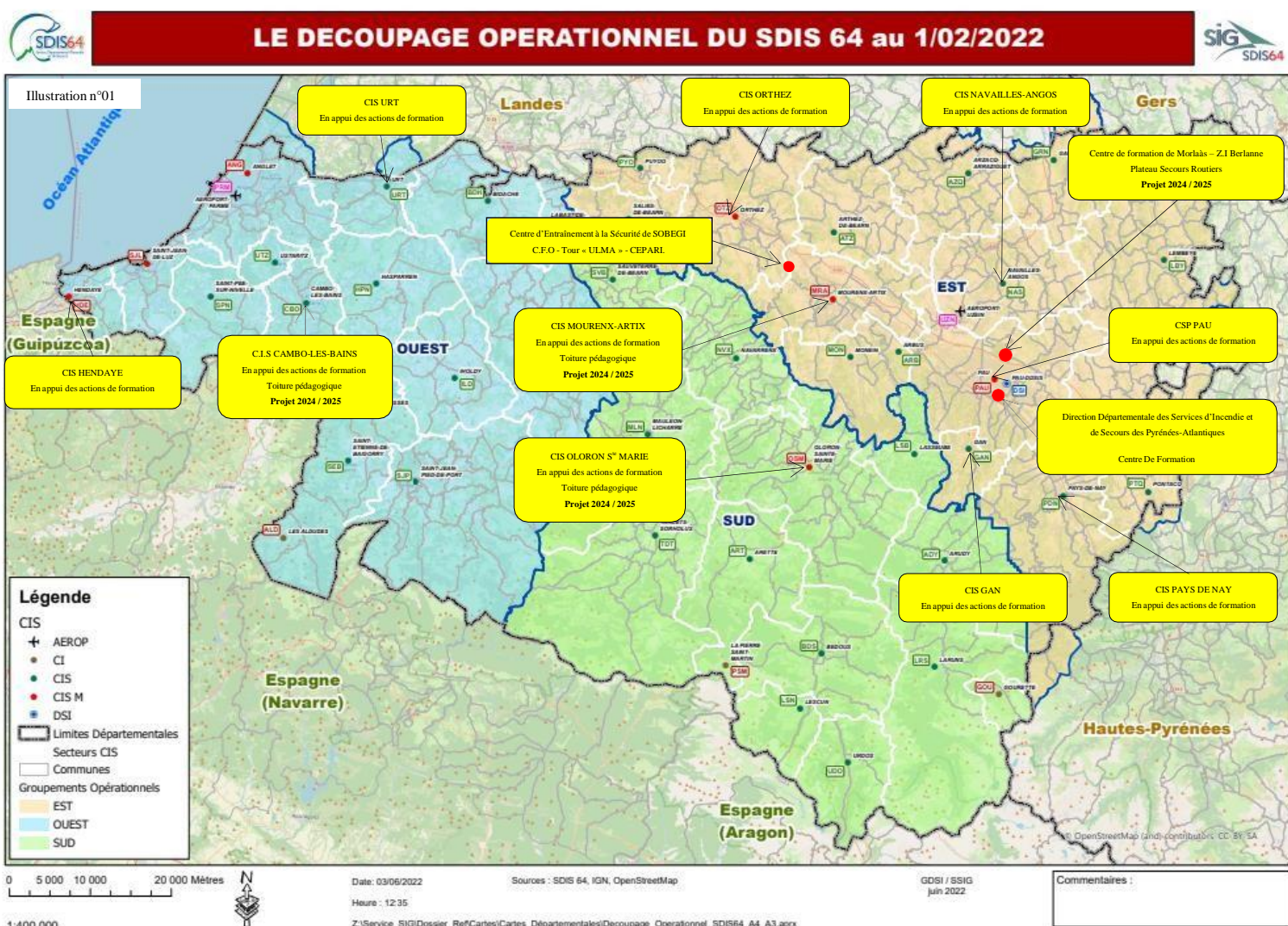
Vous venez de rejoindre le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques.

Cet ouvrage a été réalisé à votre attention pour vous apporter un éclairage sur le service formation ainsi que des informations pratiques dans le cadre des différentes formations que vous suivrez.

Afin de préparer vos futurs déplacements sur le territoire, la carte ci-après indique la position géographique des centres de secours par groupements opérationnels et les différents lieux de formation qui vous accueilleront.

Ce livret d'accueil vous sera d'une aide précieuse pour mieux appréhender l'environnement de la formation au sein du S.D.I.S 64.

Vous êtes curieux, n'hésitez pas à consulter le site internet du S.D.I.S 64 en cliquant [ici](#).



1 LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

1.1 Présentation générale du site

a) Modalités d'accès au site : cf. plan ci-après

La Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques se situe au n°33 Avenue du Général Leclerc 64000 Pau. Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#).

Le standard est joignable au : 05.64.64.00.01.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour accéder à la D.D.S.I.S*, il vous faudra utiliser votre badge personnel.

Si vous n'en possédez pas, veuillez suivre les indications écrites sur l'interphone à l'entrée du site.

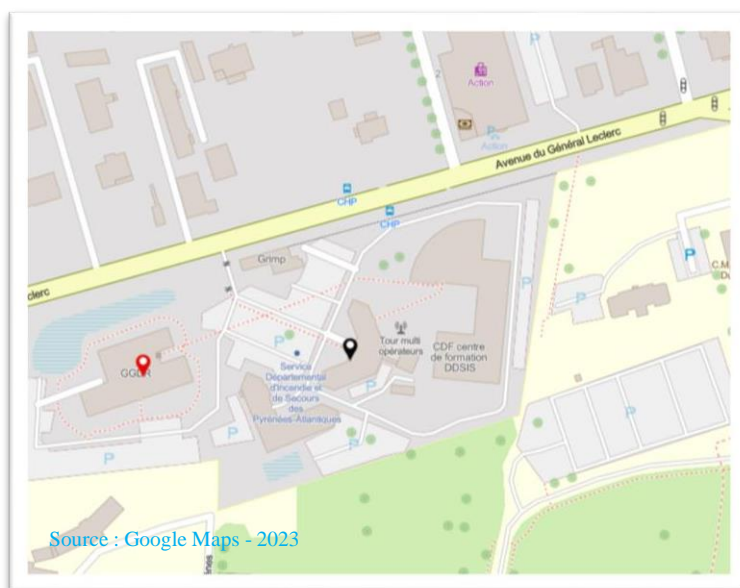


Illustration n°02

b) Vue d'ensemble : cf. plan ci-dessous

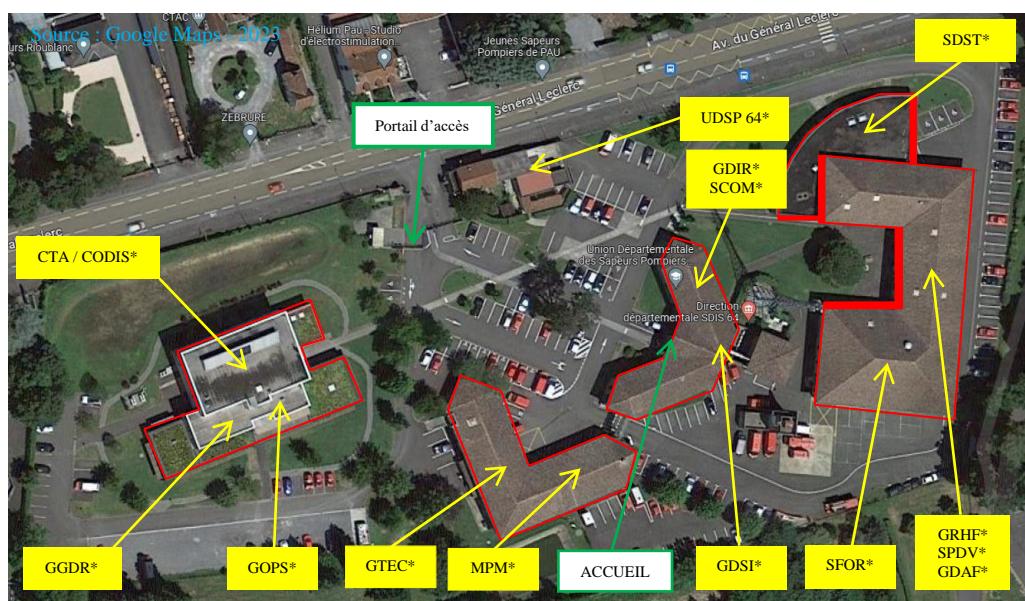


Illustration n°03

1.2 Le service formation

a) Vue d'ensemble : cf. plan ci-dessous

Illustration n°04



Illustration n°05

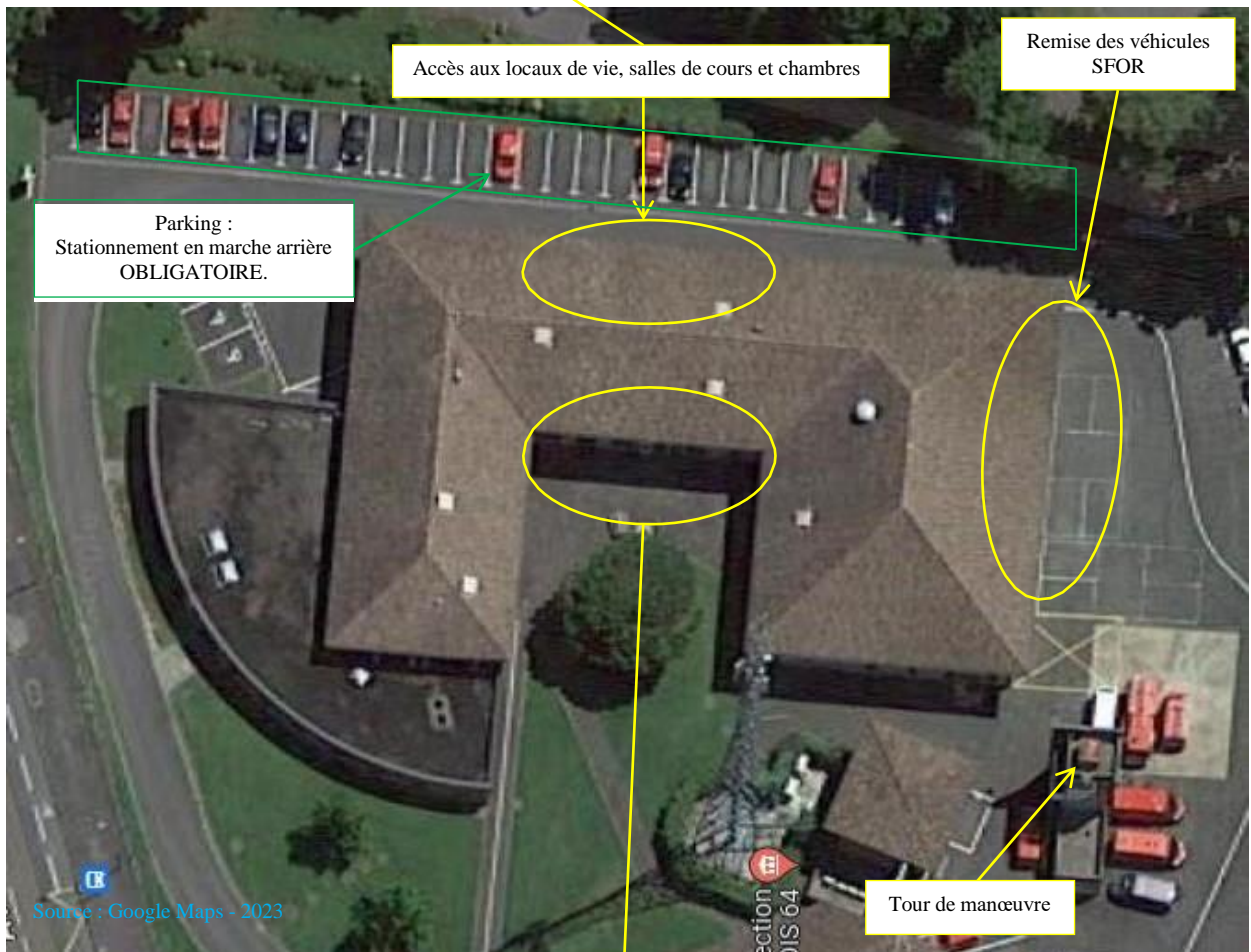


Illustration n°06



Illustration n°07

Réfectoire Salle de pause Accès aux locaux de vie, salles de cours et chambres

b) L'organigramme :

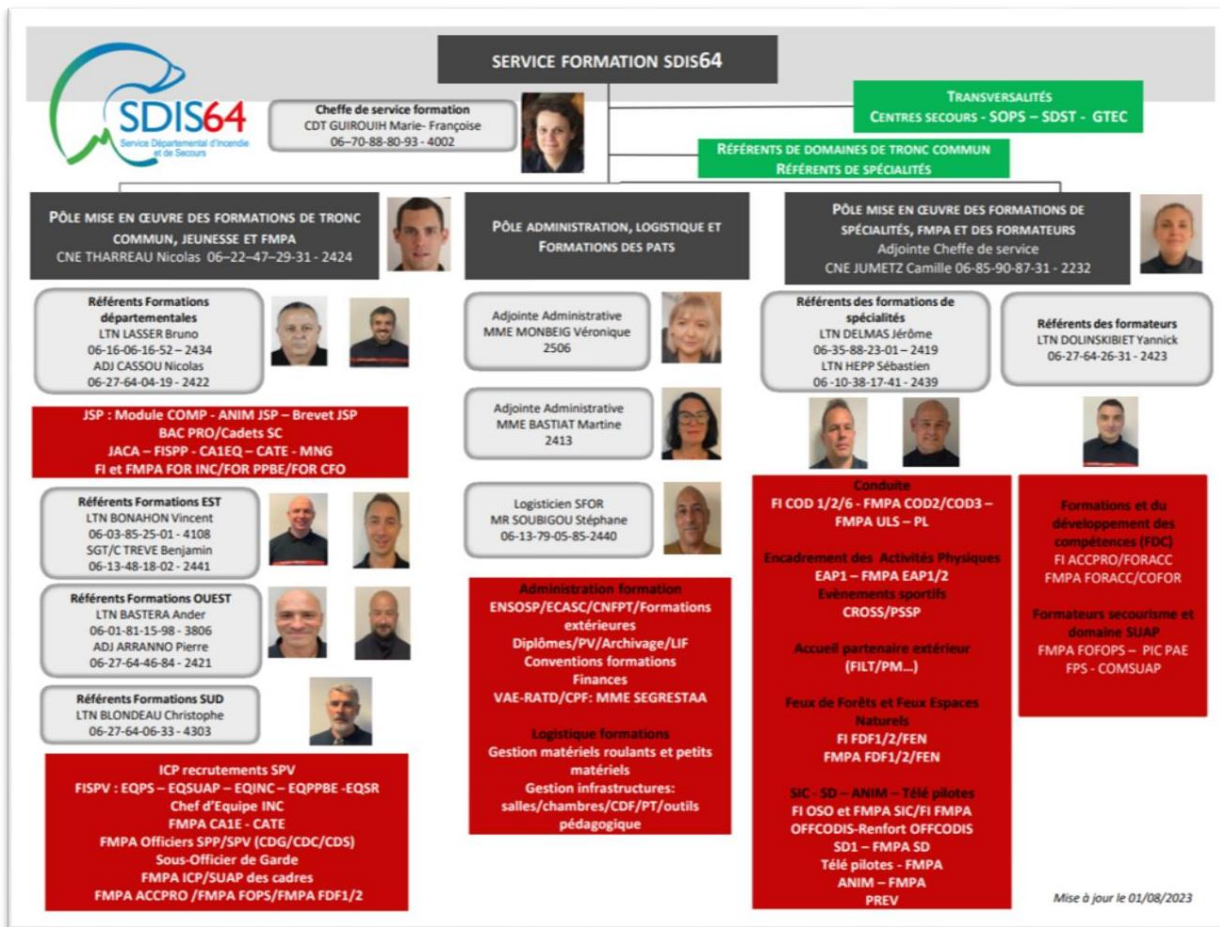


Illustration n°08

c) Le pôle mise en œuvre des formations de tronc commun, jeunesse et FMPA* :

Les bureaux des référents des formations* départementales et du groupement EST se situent au 1^{er} étage du C.D.F*. Les référents des formations du groupement OUEST se trouvent dans les locaux du C.S.P* Anglet. Quant au référent des formations du groupement SUD, il est géographiquement positionné au C.I.S* Oloron-Ste-Marie et au 1^{er} étage du C.D.F.

- **Référent des Jeunes Sapeurs-Pompiers : l'Adjudant-Chef LAPOUX J-J : se référer à l'annuaire départemental**

d) Le pôle administration, logistique et formation des PATS* :

Il se situe au 1^{er} étage du C.D.F, ses missions sont décrites dans l'organigramme (cf. illustration n°08).

e) Le pôle mise en œuvre des formations de spécialités, FMPA et des formateurs :

Les bureaux de ce pôle en charge de la gestion des spécialités sont localisés au 1^{er} étage du C.D.F (hors spécialités : MPM, SNAU et R.T).

Afin de garantir un suivi administratif, technique et logistique de qualité, son organisation est la suivante :

- Spécialité Formation et Développement des Compétences (F.D.C) et de la filière secourisme départementale :
Le Lieutenant DOLINSKI Y. – contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.
Le conseiller technique F.D.C est en cours de recrutement

Le conseiller technique départemental SUAP est l'Adjudant-Chef BROUSSE O.
contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

Les conseillers techniques EST, SUD et OUEST SUAP sont en cours de recrutement

- Spécialité conduite (COD1, COD6, COD2, ULS, COD0 en construction) et permis poids lourd (P.L) :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique (C.T*) est l'Adjudant-chef RIGABER F. - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

Les formations COD2 sont réalisées sur la commune de Tournay située dans les Hautes-Pyrénées.

Les formations COD1, COD6, ULS sont réalisées dans les centres de secours des groupements et la gestion est faite par le pôle des spécialités.

- Spécialité encadrement des activités physiques et sportives (E.A.P) et l'organisation des événements sportifs départementaux et nationaux (cross, PSSP) :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique est en cours de recrutement
- Spécialité télépilote de drones :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique est le Commandant NOZERES J. – contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.
- Spécialité Feux de forêts (F.D.F) :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique est le Commandant CURUTCHET A. - contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.
- Spécialité Systèmes d'information et de Communication (S.I.C) :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique est le Commandant MILON M. – contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

- Spécialité Sauvetage Déblaiement (S.D) :
- **Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)**

- **La conseillère technique est la Commandante CHERON-POISSON C.-**
- **Contact :** Se référer à l'annuaire du SDIS64.

- L'unité de secours animalier (ANIM) :
Lieutenants DELMAS J. et HEPP S. (officiers experts formations de spécialités)
Le conseiller technique est le sergent-chef GARDÈRES G. – contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

- Le centre de secours milieux périlleux (M.P.M) et secours en montagne (S.M.O) se situe dans les locaux de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques située à Pau :
 - **Chef de centre : Capitaine ISSON D. - Contact :** Se référer à l'annuaire du SDIS64.
 - **Assistante administrative : Mme DUVERGÉ D. - Contact :** Se référer à l'annuaire du SDIS64.
 - **Référent de spécialité cynotechnie : l'Adjudant MORLOT J-M**

- L'unité de sauvetage nautique (en restructuration 2024) s'articule autour de trois spécialités qui sont :
 - Scaphandrier Autonome Léger (S.A.L)
 - Nageur Sauveteur Aquatique (S.A.V)
 - Sauveteur en Eaux Vives (S.E.V)
 - Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques (S.B.A.N)

Cette unité est conjointement pilotée par :

 - **Lieutenant-colonel BONSON J. C.T.D- Contact :** Se référer à l'annuaire du SDIS64.
 - **Lieutenant BADETS T. (C.T* S.A.L / S.E.V) - Contact :** Se référer à l'annuaire du SDIS64.
 - **Lieutenant DENEGRÉ S. (SAV / SBAN)**

Le volet administratif est pris en charge par :

Mme HARISPE Patricia - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

- L'unité des risques technologiques (U.S.R.T) traite quatre grandes thématiques qui sont :
 - Le risque radiologique (RAD)
 - Le risque chimique (CHIM)
 - La lutte contre les pollutions (POL)
 - La décontamination (DECONTA)

Le conseiller technique en risques chimiques est le Capitaine PRUDHOMME J.
Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

Le conseiller technique en risques radiologiques est le capitaine FAURE T.
Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

- L'unité de secours animalier (ANIM) :
Le conseiller technique est le sergent-chef GARDÈRES G.
G.Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

f) Les moyens logistiques mis à disposition au C.D.F :

• Bâtimentaire / infrastructure :

- Trois salles de cours
- Salle du Conseil d'Administration du S.D.I.S 64
- Salle tactique
- Des vestiaires hommes et femmes équipés de douches individuelles
- Un réfectoire et une salle de pause
- Six chambres individuelles que vous pouvez réserver avant votre arrivée

Pour vous aider dans cette démarche, un mémo est à votre disposition en cliquant [ici](#).

- Douches séparées et toilettes
- Une aire et une tour de manœuvre
- Une remise abritant les véhicules du S.F.O.R

• Véhicules :

- Deux Fourgons Pompe Tonne (F.P.T)
- Deux Véhicules d'Assistance Aux Victimes (V.S.A.V)
- Un Véhicule de Secours Routier Moyen (V.S.R.M)
- Un Véhicule Toute Utilité (V.T.U)
- Un Véhicule de Transport de Personnels (V.T.P)

• Matériels :

Durant votre formation, l'ensemble du matériel règlementaire pour mener à bien vos futures missions de Sapeur-Pompier (S.U.A.P*, S.R*, P.P.B.E*, INC*) sera mis à votre disposition.

Vous pourrez également profiter d'outils pédagogiques dédiés pour vous permettre de monter en compétences et ainsi atteindre la validation de votre formation.

• Restauration :

Le S.F.O.R vous offre la possibilité de prendre le petit-déjeuner dans ses locaux.

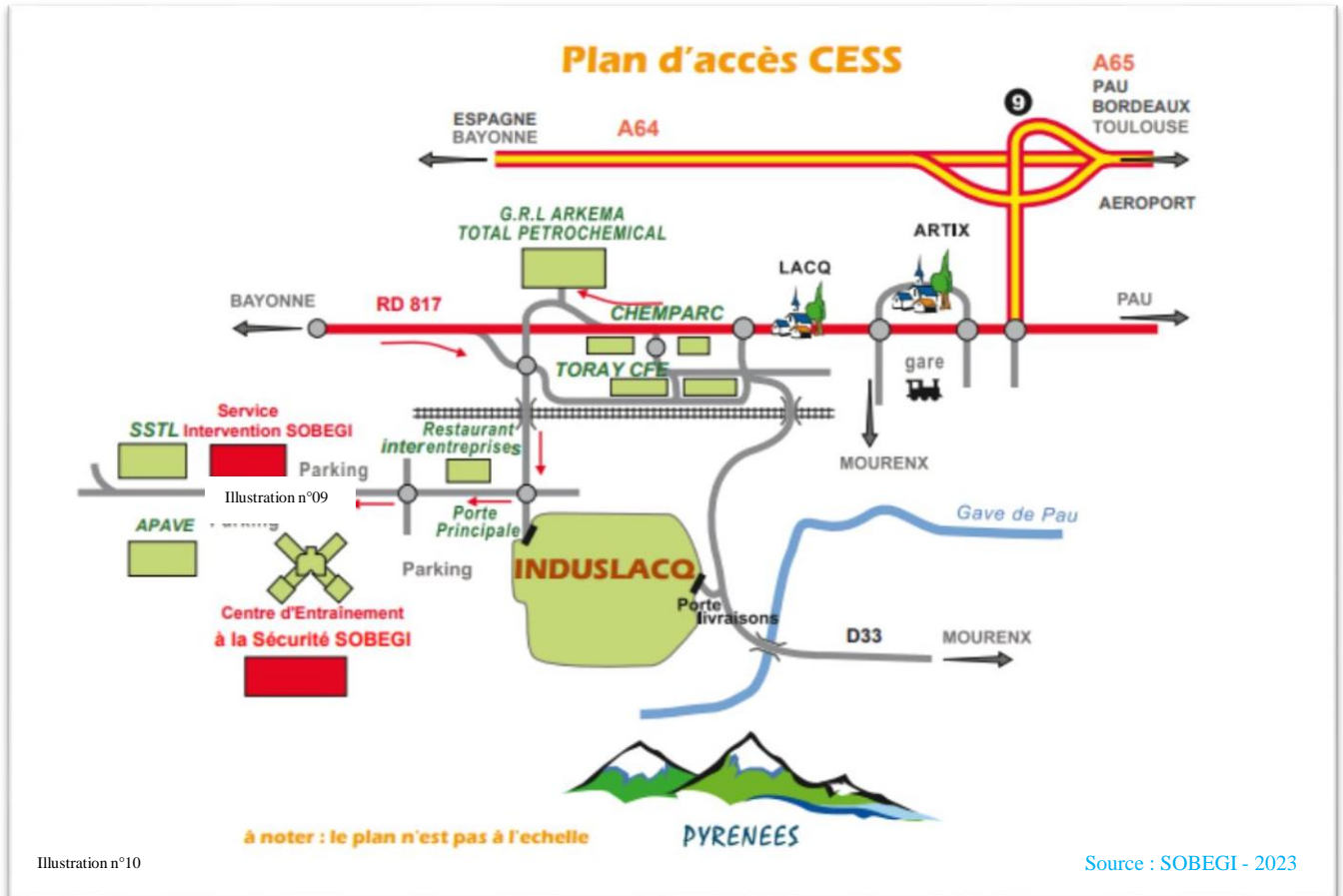
Pour ce faire, veuillez aviser le service logistique une semaine avant votre arrivée en cliquant [ici](#).

D'autres lieux situés à l'extérieur de la D.D.S.I.S vous seront proposés pour prendre vos repas.

2 LES PLATEAUX TECHNIQUES

2.1 Présentation générale du Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI*

a) Modalités d'accès au site : cf. schéma ci-après.



b) Vue d'ensemble: cf. plan ci-dessous

Le Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI vu du ciel

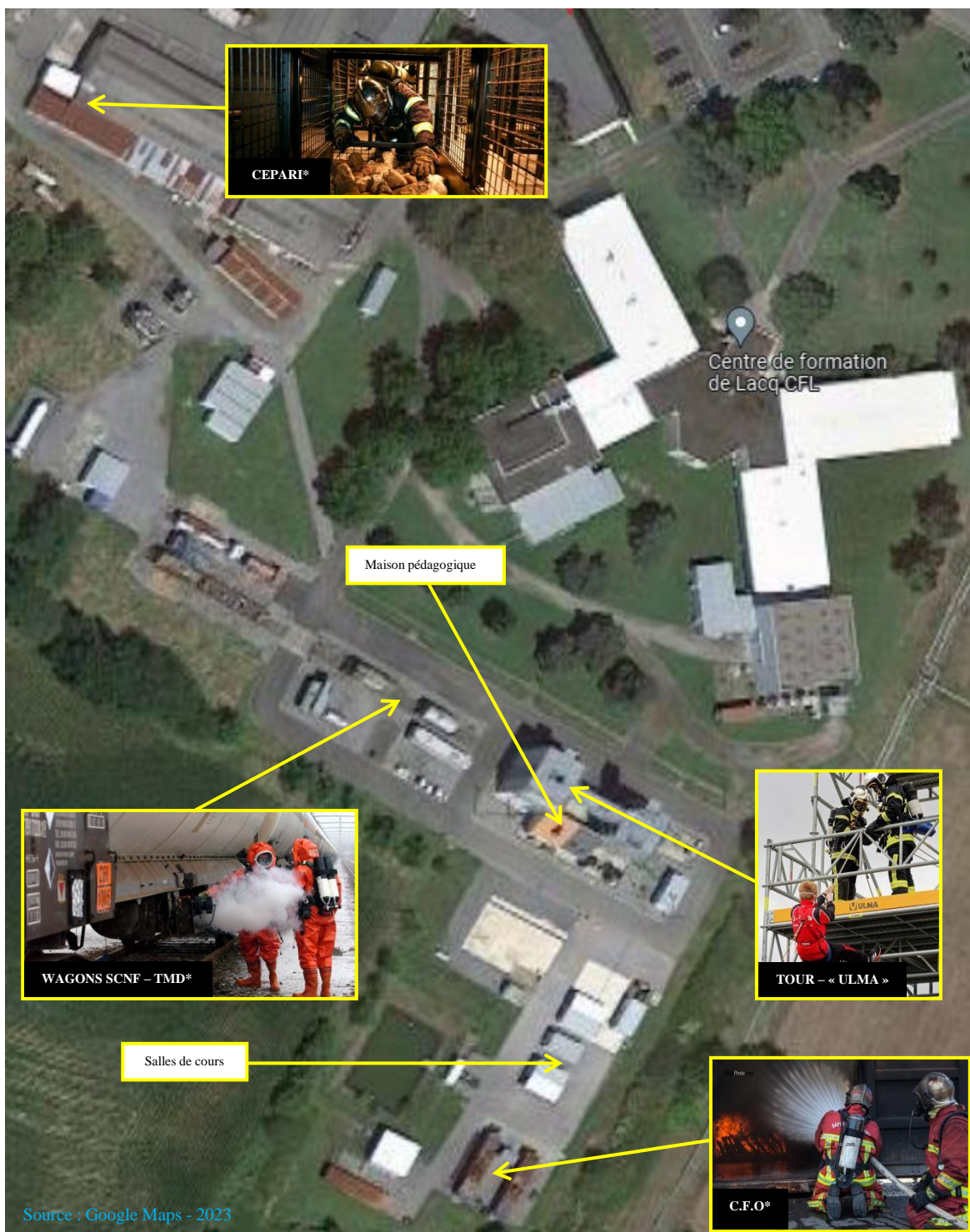


Illustration n°10

2.1.1 Présentation des ateliers du plateau technique

a) Le caisson flash-over :

Composé de plusieurs containers maritimes, le caisson flash-over permet de reproduire les phénomènes thermiques existant lors d'un incendie dans un volume clos ou partiellement ouvert.

Il s'avère très utile pour mieux appréhender les comportements du feu, pour s'aguerrir au port de l'A.R.I.C.O* et parfaire ses techniques de lance.

b) La tour de manœuvre « plateforme ULMA » :

Cette construction métallique d'une hauteur de quinze mètres est utilisée pour s'entraîner à l'utilisation du L.S.P.C.C* ainsi qu'à l'établissement vertical ou rampant des tuyaux incendie.

c) Les wagons TMD – SNCF :

Outils indispensable à la formation et au maintien des acquis à destination des équipes spécialisées en risque chimique (RCH). Ces wagons permettent notamment de simuler des fuites de produits dangereux.

d) Le parcours CEPARI :

Ce parcours est destiné à l'entraînement des personnels au port de l'A.R.I. Les quatre parcours évolutifs qui le composent permettent de reproduire les conditions d'évolution dans des espaces restreints.

e) La maison pédagogique :

Ce bâtiment ayant des caractéristiques similaires à celles d'une maison offre la possibilité de réaliser des passages de porte, d'établir des tuyaux en eau et de progresser dans différents volumes.

f) Les moyens logistiques mis à disposition :

Des salles de formation, des vestiaires, des douches et les commodités sont à votre disposition.

Un restaurant situé proche du Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI accueille les agents du S.D.I.S 64 pour le déjeuner.

2.1.2 Les règles de sécurité appliquées avant, pendant et après l'action de formation

- Le stationnement des véhicules de service du S.D.I.S 64 se réalise face au centre de secours SOBEGI.
- L'accès aux personnes est règlementé dans l'enceinte du site industriel.
- L'accès et la circulation des véhicules sont soumis à autorisation et ne peuvent pas stationnés dans l'enceinte du C.E.S.S*.
- Les règles de circulation à l'intérieur du C.E.S.S sont celles du Code de la route.
- La vitesse est limitée à 20km/h.
- Durant l'action de formation, veuillez prendre l'attache de vos formateurs qui vous donneront toutes les consignes utiles afin que votre journée se déroule dans les meilleures conditions.
- A l'issue, vous prendrez soins de laisser les locaux propres et de restituer les effets prêtés.

2.1 Présentation générale du futur centre de formation de Morlaàs - Z.I Berlanne (en projet)

a) Modalités d'accès au site : cf. plan ci-après

La Zone Industrielle de Berlanne entourée par la rue des Landes, rue des bruyères et rue de l'Ayguelongue se situe sur la commune de Morlaàs (64160).

En circulant sur l'A64, il vous faudra prendre la sortie n°10 (Pau) puis tourner à gauche sur la D938 en direction du Centre Scientifique et Technique Jean Feger (TOTAL).

A l'intersection avec la D943, tournez à gauche ; la Z.I de Berlanne se trouvera à 1,5Km sur votre gauche.



b) Vue d'ensemble (en projet)

2.2.1 Présentation des ateliers du plateau technique (en projet)

- a) La toiture pédagogique
- b) L'aire de désincarcération

2.2.2 Les règles de sécurité (en projet)

- a) Préalablement à l'accès au site
- b) Durant l'action de formation
- c) Avant de quitter le site

3 LES C.I.S DE GROUPEMENTS EN APPUI DES ACTIONS DE FORMATION

3.1 LE GROUPEMENT OUEST

3.1.1 Le Centre d'incendie et de Secours de URT

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S URT est situé au n°134 Avenue de la Plaine des Sports, 64240 URT.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°12

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S URT possède une aire de manœuvre de secours routiers permettant de réaliser des mises en situation diversifiées.

3.1.2 Le Centre d'incendie et de Secours de CAMBO LES BAINS

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S CBO est situé au n°32 Av. d'Espagne, 64250 Cambo-les-Bains.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°13

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Outre une aire et une tour de manœuvre, le C.I.S CBO sera prochainement doté d'une toiture pédagogique.

3.1.3 Le Centre d'incendie et de Secours d'HENDAYE

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S HDE est situé au n° 3 Rue Lekueder, 64700 Hendaye.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



c) Moyens logistiques mis à disposition :

Illustration n°14

Le C.I.S HDE est doté d'une tour de manœuvre ainsi que d'une aire dédiée à la désincarcération.

3.2 LE GROUPEMENT SUD

3.2.1 Le Centre d'Incendie et de Secours d'OLORON SAINTE-MARIE

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S OSM est situé au n°06 rue Jacques Dufilho, 64400 Oloron-Sainte-Marie.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



c) Moyens logistiques mis à disposition :

Illustration n°15

Le C.I.S OSM se compose d'une tour et d'une aire de manœuvre, d'ici peu une toiture pédagogique prendra place.

3.3 LE GROUPEMENT EST

3.3.1 Le Centre de Secours Principal de PAU

a) Modalités d'accès au site :

Le C.S.P PAU est situé au n°12 Avenue de Saragosse, 64000 Pau.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) – Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°16

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.S.P PAU est équipé d'une tour et d'une aire de manœuvre ainsi que d'un lieu dédié à la désincarcération.

3.3.2 Le Centre d'incendie et de Secours d'ORTHEZ

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S OTZ est situé Rue Bergerau, 64300 Orthez.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) – Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble :



Illustration n°17

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S OTZ possède une aire et une tour de manœuvre ainsi qu'une zone de désincarcération.

3.3.3 Le Centre d'incendie et de Secours de NAVAILLES-ANGOS

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S NAS est situé Rue du Bourg, 64450 Navailles-Angos.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°18

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S NAS est équipé d'une aire de manœuvre de désincarcération.

3.3.4 Le Centre d'incendie et de Secours de MOURENX-ARTIX

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S MRA est situé 29 Rue du Cournerot, 64150 Os-Marsillon.

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°19

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S MRA est doté d'une aire de manœuvre ainsi que d'une zone de désincarcération.

De plus, une toiture pédagogique prendra place d'ici peu.

3.3.5 Le Centre d'incendie et de Secours du PAYS DE NAY

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S PDN est situé au n°23 Av. Charles de Gaulle, 64800 Mirepeix. Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) – Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après

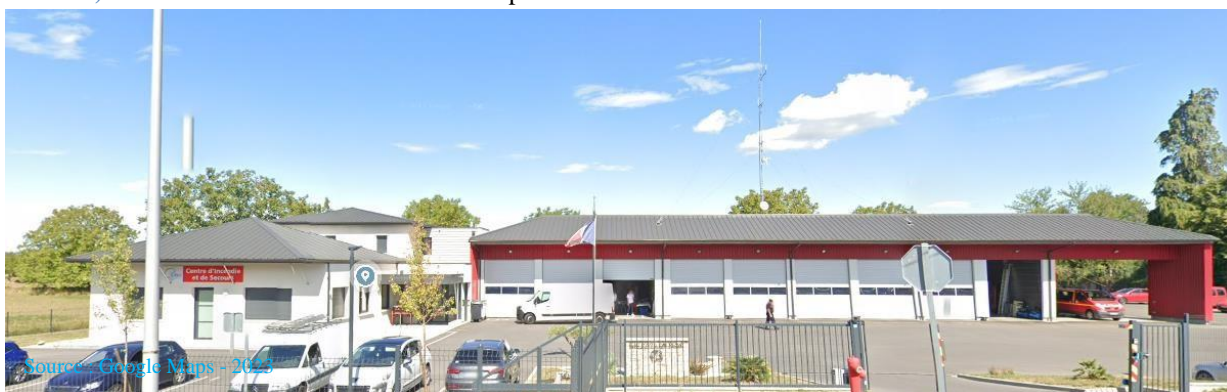


Illustration n°20

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S PDN possède une aire de désincarcération ainsi qu'une aire de manœuvre.

3.3.6 Le Centre d'incendie et de Secours de GAN

a) Modalités d'accès au site :

Le C.I.S GAN est situé Rue du Lac, 64290 Gan

Trouvez votre itinéraire en cliquant [ici](#) - Contact : Se référer à l'annuaire du SDIS64.

b) Vue d'ensemble : cf. illustration ci-après



Illustration n°21

c) Moyens logistiques mis à disposition :

Le C.I.S GAN possède une tour de manœuvre en intérieur ainsi qu'une aire de désincarcération.

4 TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Illustration n°01 : Le découpage opérationnel du SDIS64 au 1^{er} Février 2022.
- Illustration n°02 : Capture d'écran du lieu d'implantation de la D.D.S.I.S 64.
- Illustration n°03 : Emplacement des groupements et des services situés à la D.D.S.I.S 64.
- Illustration n°04 : Photographie de la façade EST du C.D.F indiquant l'accès aux salles de cours, aux locaux de vie et aux chambres.
- Illustration n°05 : Photographie d'une chambre située au 1^{er} étage du C.D.F.
- Illustration n°06 : Vue du ciel du bâtiment abritant notamment le Service FORMation.
- Illustration n°07 : Photographie de la façade OUEST indiquant les accès aux locaux de vie, aux salles de cours et aux chambres situées au 1^{er} étage.
- Illustration n°08 : Présentation de l'organigramme 2023 du Service FORMation du S.D.I.S 64.
- Illustration n°09 : Plan schématisé pour se rendre au Centre d'Entraînement à la Sécurité de SOBEGI.
- Illustration n°10 : Capture d'écran du C.E.S.S indiquant l'implantation des différents ateliers.
- Illustration n°11 : Capture d'écran indiquant l'itinéraire à prendre depuis l'A64 vers le futur centre de formation de Morlaàs – Z.I Berlanne.
- Illustration n°12 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S URT
- Illustration n°13 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S CBO
- Illustration n°14 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S HDE
- Illustration n°15 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S OSM
- Illustration n°16 : Capture d'écran de la façade principale du C.S.P PAU
- Illustration n°17 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S OTZ
- Illustration n°18 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S NAS
- Illustration n°19 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S MRA
- Illustration n°20 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S PDN
- Illustration n°21 : Capture d'écran de la façade principale du C.I.S GAN

Le présent document intitulé " LIVRET D'ACCUEIL " est destiné aux personnels du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques qui suivent la journée d'accueil des nouvelles recrues (SPP / SPV).

Sa reproduction est librement autorisée sans modification ni ajout par tous les personnels du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques.

Elle peut être autorisée pour des tiers qui en feraient la demande expresse auprès du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Conception, réalisation et mise à jour :
Groupement Ressources Humaines et Formation, et les différents services de la DDSIS.